

Amundi Global Gender Equality UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2026

ACTIONS ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **20,10 (USD)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/04/2026**
 Actif géré : **47,75 (millions USD)**
 Code ISIN : **LU1691909508**
 Type de Réplication : **Physique**
 Indice de référence :
**100% SOLACTIVE EQUILEAP GLOBAL GENDER
 EQUALITY NET TOTAL RETURN**

Objectif d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice Solactive Equileap Global Gender Equality (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	11,92%	13,28%	17,58%
Volatilité de l'indice	11,91%	13,28%	17,57%
Tracking Error exposé	0,09%	0,09%	0,10%
Ratio de sharpe	1,58	0,64	0,33

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2025	31/03/2026	30/01/2026	30/04/2025	28/04/2023	30/04/2021	12/10/2017
Portefeuille	3,90%	4,71%	0,68%	20,86%	46,01%	39,15%	101,02%
Indice	3,85%	4,61%	0,63%	20,65%	45,48%	38,68%	100,41%
Ecart	0,05%	0,10%	0,05%	0,20%	0,54%	0,47%	0,62%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	22,59%	7,42%	16,91%	-15,82%	16,00%	10,48%	26,25%	-9,31%	-	-
Indice	22,44%	7,33%	16,80%	-15,78%	16,00%	10,31%	26,33%	-9,19%	-	-
Ecart	0,15%	0,09%	0,11%	-0,04%	0,00%	0,17%	-0,08%	-0,12%	-	-

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Mohamed El Jebbah
Gérant de portefeuille



Liang Hong
Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

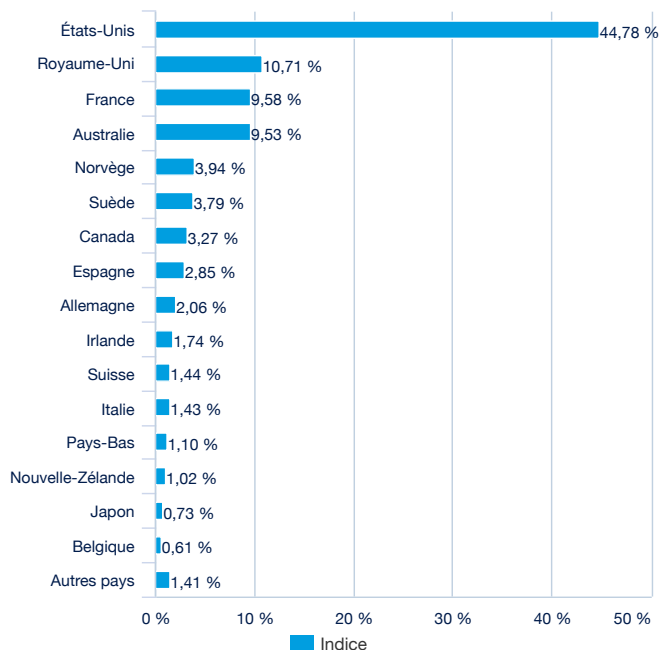
L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'Indice est un indice d'actions calculé et publié par Solactive, qui offre une exposition aux principales sociétés dans le domaine de l'égalité des genres, où les composants répondent aux exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) telles que décrites plus en détail à l'Annexe I – Informations relatives aux questions ESG du prospectus du Compartiment.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **International**

Nombre de valeurs : **148**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

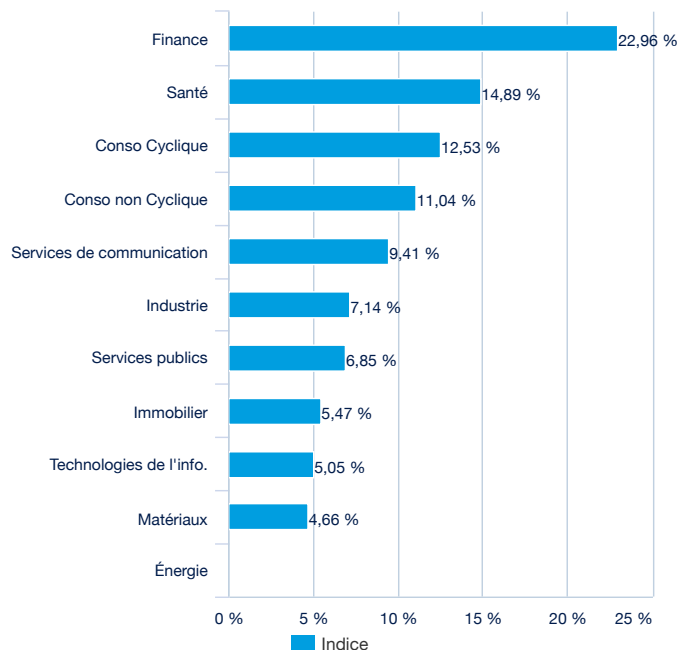


Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

Titre	% d'actifs (indice)
KEYSIGHT TECHNOLOGIES INC	1,22%
ALCOA CORP	1,22%
DOW INC	1,12%
SCHROEDERS PLC	1,01%
YARA INTERNATIONAL ASA	1,00%
CUMMINS INC	0,97%
SSE PLC	0,95%
BIOGEN INC	0,89%
NEW YORK TIMES -A	0,88%
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	0,87%
Total	10,15%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	12/06/2024
Date de la première VL	12/10/2017
Devise de référence de la classe	USD
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1691909508
Minimum de souscription marché secondaire	-
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Berne Exchange	CHF	ELLE BW	-	LYELLE.BN	-
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	VOOM GY	ELLEEUIV	VOOM.DE	ELLEEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	ELLE FP	ELLEEUIV	LYELLE.PA	ELLEEURINAV=SOLA
LSE	USD	ELLE LN	ELLEUSIV	LYXELLE.L	ELLEUSDINAV=SOLA
LSE	GBP	GEND LN	GENDIV	GEND.L	GENDINAV=SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-ett@amundi.com

ACTIONS ■

Fournisseurs d'indices

The financial instrument is not sponsored, promoted, sold or supported in any other manner by Solactive AG nor does Solactive AG offer any express or implicit guarantee or assurance either with regard to the results of using the index and/or index trade mark or the index price at any time or in any other respect. The index is calculated and published by Solactive AG. Solactive AG uses its best efforts to ensure that the index is calculated correctly. Irrespective of its obligations towards the issuer, Solactive AG has no obligation to point out errors in the index to third parties including but not limited to investors and/or financial intermediaries of the financial instrument. Neither publication of the index by Solactive AG nor the licensing of the index or index trade mark for the purpose of use in connection with the financial instrument constitutes a recommendation by Solactive AG to invest capital in said financial instrument nor does it in any way represent an assurance or opinion of Solactive AG with regard to any investment in this financial instrument.

Avertissement

Le Compartiment a été autorisé à la distribution à des investisseurs non qualifiés en et depuis la Suisse par la FINMA. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, CH-1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon ». Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan, 1204 Genève. Les souscriptions ne seront acceptées que sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur («DIC») du compartiment considéré ainsi que du prospectus le plus récent de la SICAV, ses derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que ses statuts, disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou auprès du représentant en Suisse. Les performances passées ne sont ni une assurance ni un indicateur fiable des rendements futures. La performance publiée ne tient pas compte des commissions et autres frais d'émission et de rachat de parts. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.